

Le Club Aménageurs

Le Club Aménageurs de l'Inrap s'adresse aux acteurs majeurs de l'aménagement du territoire, publics et privés, qui s'intéressent à l'archéologie et à son actualité législative et réglementaire, scientifique et culturelle.

Les avantages

- Des échanges de haut niveau entre décideurs : acteurs de l'aménagement du territoire, politiques, institutionnels, scientifiques...
- Une information spécifique – juridique, économique, technologique – sur l'archéologie préventive en France.
- Des rencontres privilégiées avec des archéologues autour des découvertes majeures.

En exclusivité

- Des « Rendez-vous de l'archéologie » réservés aux membres du Club Aménageurs, trois fois par an, dans des lieux culturels ou scientifiques prestigieux.
- Des invitations aux avant-premières des documentaires coproduits par l'Inrap.
- Des visites privées d'expositions temporaires et permanentes dans des lieux partenaires du Club.

Et encore...

- Un abonnement gratuit à la revue scientifique de l'Inrap, *Archéopages*.
- L'accès aux événements organisés par l'Inrap avec de grandes institutions culturelles et scientifiques : vernissages, colloques, Journées nationales de l'archéologie...

Formulaire d'adhésion

.....
Nom

.....
Prénom

.....
Fonction

.....
Entreprise /institution

.....
Adresse postale

.....
Tél.

.....
E-mail

.....
Merci de compléter ce document afin d'officialiser votre statut de membre du Club Aménageurs.

Contact : amenageurs@inrap.fr / 01 40 08 81 02

Adhésion
septembre 2017 – septembre 2018

Cotisation annuelle 400 €

Paiement par

chèque à l'ordre de l'agent comptable à envoyer à l'Inrap - DG - 121 rue d'Alésia CS 20007 - 75685 Paris cedex 14

virement sur le compte de dépôt au Trésor ouvert au nom de l'agent comptable à :

TP Paris RGF 10071 75000 00001004017 57

IBAN : FR761007150000000100401757

Code BIC : TRPUFRP1

.....
Pour les nouveaux adhérents

N° Siret ou Siren _____

N° de TVA _____

Code APE _____